

Revue annuelle sur glace

À la fin de la saison, Patinage St-Bruno présente sa Revue annuelle sur glace. C'est un spectacle haut en couleurs auquel les patineurs de tous les niveaux peuvent participer. Toutefois, avant d'inscrire votre enfant ou vous-même au spectacle, il est important de lire ce qui suit.

La revue annuelle se tiendra durant le weekend du 19 et 20 avril 2025.

Ce sera le weekend de Pâques cette année. 🐰

Des membres du comité spectacle seront présents à l'aréna pour de courtes séances d'information et répondre à vos questions. On vous invite donc à venir nous rencontrer lors des journées suivantes:

Vendredi – 18 octobre de 17h30 à 19h15

Samedi – 19 octobre de 12h00 à 14h45

Dimanche le 20 octobre de 9h00 à 10h30

Lundi le 21 octobre de 17h45 à 20h00

Pour toutes les informations concernant le spectacle, consulter notre site [WEB patinagestbruno.ca](http://www.patinagestbruno.ca) dans la section SAISON 2024-2025 et ensuite la sous-section Revue Annuelle.

Pour ceux dont c'est la première saison avec le club, voici le lien pour visionner une des 3 représentations du spectacle de notre 50e anniversaire, l'année dernière.

<https://vimeo.com/showcase/10351540>

- Le mot de passe est: 50ans

En s'inscrivant au spectacle, un patineur s'engage à participer à toutes les pratiques prévues à l'horaire pour les groupes dans lesquels il s'inscrit, à moins de raisons valables, et, dans ce cas, il doit aviser la directrice de la revue annuelle de son absence – spectacle.pstb@gmail.com

Une seule absence avec raison valable par numéro sera tolérée. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'exclusion du patineur sans remboursement. Ce règlement a pour but de ne pas nuire à l'avancement du groupe. Il n'a que 5 pratiques pour apprendre la chorégraphie d'un numéro.

Les numéros sont montés par des entraîneurs professionnels et ce sont eux qui décident de la chorégraphie.

Les pratiques du spectacle débutent le mardi suivant la semaine de relâche (11 mars 2025). **Nous vous invitons à consulter l'horaire des pratiques AVANT de procéder à l'inscription. L'horaire est disponible sur le site web du Club dans la section SAISON 2024-2025 – REVUE ANNUELLE SUR GLACE.**

La fin de semaine du spectacle, TOUS les patineurs, peu importe leur âge, **doivent être présents aux 3 représentations et participer à la pratique générale du vendredi 18 avril 2025.** Lors de la pratique générale du vendredi soir, l'horaire est prévu pour que les patineurs des groupes Patinage Plus puissent quitter tôt et avoir une bonne nuit de sommeil.

Les parents peuvent assister à toutes les pratiques, sauf à la pratique générale où seuls les parents bénévoles désignés peuvent être présents.

Nous demandons la collaboration des parents pour l'essayage des costumes et des prises de photos individuelles dans la semaine précédant le spectacle.

Comme il s'agit d'un spectacle comptant beaucoup de participants, avec système complet d'éclairage et de son, avec costumes, décor, etc., des droits d'entrée sont exigés pour y assister, que ce soit pour la famille ou les amis, et ce pour chaque représentation.

Les billets seront mis en vente à compter du samedi 15 mars 2025.

Vous recevrez un courriel à cet effet.

Il n'est cependant **pas nécessaire** que vous achetiez des billets pour assister à chacune des représentations auxquelles participe votre enfant. Le patineur

est pris en charge dès son arrivée à l'aréna par des parents bénévoles responsables qui veillent à leur sécurité et à leur bien-être.

Lors des représentations, aucun contact n'est permis entre les patineurs et les parents assis dans les estrades. Vous retrouverez votre enfant à la fin du spectacle lors de la sortie contrôlée des chambres.

Il est à noter que, pour les plus jeunes, c'est une grosse fin de semaine, qui peut être très fatigante. Cependant, jusqu'à présent, la très grande majorité des patineurs qui ont participé au spectacle ont beaucoup apprécié leur expérience !

Inscriptions

Le coût est de 50,00 \$ par numéro **payable au moment de l'inscription.**
(100,00 \$ pour le numéro "Valse" soit patineur + partenaire)

Le premier numéro est gratuit pour les patineurs inscrits sur nos glaces pour la saison complète.

Un crédit au montant de 50,00 \$ sera automatiquement ajouté à votre facture lors de l'inscription, donc, si le patineur ne fait qu'un seul numéro, ce sera gratuit 😊.

** VALSE - si le partenaire est membre du Club, faire une seule inscription. Un seul des deux partenaires devra payer les frais. Pour tous les patineurs de la valse: le nom du partenaire, ainsi que la grandeur de ses vêtements (pantalon et chemise) doivent être envoyés par courriel à spectacle.pstb@gmail.com avant le 30 octobre 2024.

ATTENTION

FAIRE UNE FACTURE PAR PATINEUR POUR POUVOIR OBTENIR LE CRÉDIT DE 50,00 \$. Recommencer le processus du début pour chaque patineur en cliquant sur le lien pour l'inscription à partir du site web du Club.

La date limite pour procéder à l'inscription est le mercredi 30 octobre 2024.
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE. Vous pourrez cependant annuler sans frais avant le 31 janvier 2025.

Les coûts de l'inscription ne sont pas remboursables après le 31 janvier 2025. Ils servent à défrayer les coûts de location des costumes, dont la réservation se fait peu de temps après les inscriptions. Après le 31 janvier, nous ne pourrons plus diminuer le nombre de costumes que nous aurons à payer.

Exception pour le numéro STAR "Valse" – Les patineurs qui réussiront les tests obligatoires pour participer à ce numéro avant le 30 novembre seront ajoutés manuellement et n'auront qu'à payer les frais de ce numéro ajouté après la fin des inscriptions.

Description des critères pour la participation aux différents numéros

Dans quel groupe dois-je inscrire mon enfant ?

Patineurs du programme PATINAGE PLUS

Tous les patineurs Pré Patinage Plus ou Patinage Plus peuvent faire jusqu'à 2 numéros au spectacle, soit le numéro de groupe pour leur niveau (A, B ou C) et/ou le numéro "Fermeture Patinage Plus".

Lors de l'inscription, vous devez choisir le groupe selon le niveau actuel de votre enfant :

- Patinage Plus - Groupe A - ne pas avoir obtenu l'écusson 2
 - Patinage Plus - Groupe B - avoir obtenu l'écusson 2 ou 3
 - Patinage Plus - Groupe C – avoir obtenu l'écusson 4 ou plus
 - Patinage Plus Adultes et Ados - Tous les patineurs inscrits aux cours de groupe des lundis et vendredis.
- Les adultes/ados Patinage Plus peuvent s'inscrire également pour participer au numéro "Fermeture Patinage Plus".
- Patinage Plus – FERMETURE PP – tous les patineurs du programme

Bien comprendre qu'une étape comprend les 3 rubans.



Une fois les inscriptions terminées, pour balancer le nombre de patineurs entre les groupes, la directrice de la revue annuelle se réserve le droit de faire des changements de groupe ou jumelage de groupe au besoin avec l'accord des parents sans égard aux écussons réussis.

Patineurs du groupe PATINAGE ADAPTÉ – Cette année, ce groupe sera jumelé avec le groupe Patinage Plus adultes et ados. Les patineurs du groupe patinage adapté doivent donc faire leur inscription dans le groupe PP Adultes/Ados.

Patineurs du groupe Développement – Avoir participé toute la saison au programme de développement

Patineurs du programme PATINAGE STAR

Vous devez vous inscrire dans le niveau complété (Juniors-Inters-Seniors) lors de l'inscription. Des changements de groupe seront fait après le 30 novembre si vous avez réussi les tests pour passer au niveau suivant.

Prérequis pour les numéros de groupe

Ouverture

- Patineurs STAR Inters & Seniors seulement

Fermeture

- Tous les patineurs STAR en cours privés ou STAR de Groupe (enfants , adultes et ados)

Valse – patineurs STAR et STAR adultes

- Il faut obligatoirement avoir complété le bloc de danse de niveau STAR 6 avant le 30 novembre pour participer à ce numéro.

Assistants de programme

- Pour participer au numéro des assistants de programme, les patineurs doivent avoir effectué un minimum de 6 heures de « travail » sur la glace durant la saison courante.

STAR de groupe / Transition

- Les patineurs inscrits au cours star de groupe / transition qui ne sont pas inscrits également à des cours privés.

STAR – Juniors

- Tous les patineurs STAR en cours privés qui ne rencontrent pas les critères "Inters" au 30 novembre.

STAR – Inters

- Avoir complété au 30 novembre les trois (3) blocs STAR 3 (danse-habilités-style libre) au 30 novembre.

STAR – Seniors

- Avoir complété au 30 novembre deux (2) blocs de tests STAR 6 (habilités et danses) et le test STAR 4 complet en style libre.

STAR – Adultes

- Tous les patineurs adultes STAR inscrits pour toute la saison, membres du Club de St-Bruno ou autre club, peuvent participer au numéro des adultes STAR et au numéro de Fermeture STAR.
- Les patineurs adultes qui ont complété leur niveau STAR 6 en danse peuvent participer au numéro de la valse.

Numéros spéciaux - Inscription non requise, sur qualification seulement

Numéro des patineurs "Étoiles compétition STAR"

- Les patineurs STAR 3 et plus qui n'ont pas obtenu de solo mais qui rencontrent les exigences de base, soit avoir participé à un minimum de deux compétitions STAR 3 ou plus, peuvent être sélectionnés pour faire partie du numéro ÉTOILES STAR (un maximum de 8 patineurs).

Numéro "Étoiles compétition Adultes"

- Les patineurs STAR ADULTES qui sont membres du Club doivent avoir participé à au moins deux compétitions durant l'année calendrier (janvier à décembre) précédant le spectacle.

Numéro des patineurs du programme Voie d'accès au podium

(niveaux compétitifs)

- Avoir compétitionné toute la saison dans les catégories Pré-juvénile et plus;
- Avoir participé à 5 compétitions dans les catégories Pré-juvénile et plus (les compétitions provinciales comptent pour 2).
- Ne pas avoir participé à aucune compétition dans les catégories STAR après le 1er septembre.
- Si un des partenaires d'un couple en style libre ou en danse ne pouvait participer à la Revue annuelle (blessure, membre d'un autre Club indisponible, etc.), l'autre partenaire pourra participer au numéro des patineurs compétitifs à titre individuel.